

Cayenne, le 27 décembre 2017

Décès d'un nourrisson de 7 mois dans la nuit du 25 décembre 2017

L'Agence Régionale de Santé de Guyane diligente une enquête administrative

L'Agence Régionale de la Santé de Guyane présente ses plus sincères condoléances à la famille du nourrisson décédé dans la nuit du 25 décembre 2017.

Afin de faire la lumière sur les circonstances exactes de la survenue de ce drame, l'ARS de Guyane a sollicité le 26 décembre la direction du CHAR pour apprécier les modalités de prise en charge du jeune patient et a rencontré dès le 27 décembre au matin le chef de service des urgences.

Pour compléter les résultats de l'autopsie attendus ce jour, le directeur général de l'ARS a diligenté le 27 décembre au matin une enquête administrative dont le rapport doit lui être remis sous 48 heures. Les deux experts missionnés ont ainsi commencé l'analyse du dossier médical.

La famille du jeune défunt sera associée à la restitution de ces expertises par les équipes du Centre Hospitalier et de l'ARS de Guyane.